

complète du mur et non au fur et à mesure. Arrivés au niveau du rez, le plan du bâtiment tracé au sol en quelque sorte, les maçons marquèrent une pose. En témoigne, ces empreintes de semelles d'enfant dans le mortier frais. Les joints tirés à la dague sont fortement creusés afin de servir d'accroche à l'enduit. L'enduit extérieur consiste en un tuileau lissé et peint. Les thermes sont accolés au pignon sud du logis, à nouveau à une date qui ne peut être précisée. Durant leur période d'activité, les bétons de sol seront refaits à une ou deux reprises. Le *praefurnium* principal sera refait complètement. Le local de chauffe a été rétréci latéralement à cette occasion.

Plus au sud, les plans de Mahieu faisaient apparaître des maçonneries qui devaient résulter de transformations. Leur dégagement complet fait apparaître une maçonnerie soignée construite sur le rocher qui est déjà en pente à cet endroit. De ce fait, l'arasement au point haut est total et seules les traces de mortier permettent d'établir leur plan. Il ne subsiste pour cette zone aucun niveau de sol antique. A l'extrémité de la pente, un remblai de gros blocs non équarris permettait de rétablir l'horizontalité des sols supérieurs.

Pour ces pièces, dont on constate que les refends ne sont pas liés aux murs extérieurs, aucune fonction ne se dessine. Il est cependant établi qu'elles font partie intégrante des bains dans leur état primitif. Lorsqu'on modifia la baignoire chaude avec son caniveau bétonné, entièrement vidé cette année, on construisit des latrines. Ces dernières ont sans doute entraîné l'abandon de ce secteur. Encore que le piètre état de conservation empêche d'être formel sur ce point.

Tout le complexe thermal a fait l'objet en 1995 d'une consolidation par injection de béton réalisée par l'équipe des Amis de

Vestiges des bains consolidés.



Montaigle à l'initiative de l'ASBL Malagne qui s'est poursuivie sur les autres vestiges en 1996.

L'autre volet des recherches concerne les dépendances et leur environnement. En 1994, nous avons découvert une tombe à inhumation. Les 600 m<sup>2</sup> décapés autour n'ont livré qu'une petite fosse avec un fond d'urne en terre noire et contenant encore quelques esquilles d'os incinérés. Faut-il y reconnaître l'emplacement du cimetière dont toutes les tombes à incinération auraient été arasées? Pourtant, l'absence de débris dans les remblais laisse un espoir de retrouver, à un autre endroit, le cimetière de la villa.

Près des dépendances, la mare a été entièrement déblayée. L'analyse des sédiments effectués par Jean Heim (Laboratoire de Palynologie, Université catholique de Louvain) montre que l'eau récoltée en surface ne s'y maintenait pas en permanence. Ses dimensions réduites, sa faible profondeur en font un modeste abreuvoir saisonnier.

L'essentiel des fouilles de 1996 s'est attaché à l'examen de deux annexes et de leurs abords.

La première annexe (19,90 m x 10,20 m extra-muros), déjà explorée en 1893, abritait un foyer rectangulaire (4,80 m x 2,30 m) encadré de murets. Il fait songer à un séchoir mais le mauvais état de conservation et surtout sa fouille

Vue générale de la première annexe avec son foyer à l'avant-plan et à l'arrière-plan, dans le même alignement, on aperçoit la deuxième annexe.

